

PREMIERE PARTIE.

Organographie végétale.

12. L'ORGANOGRAPHIE VÉGÉTALE est une science qui a pour objet de faire connaître la forme, la structure et la situation des organes des végétaux.

Comme la nature ne s'est pas seulement bornée à donner à chaque végétal des organes capables de reproduire l'espèce et en assurer la perpétuité, on a établi deux distinctions dans les organes, qu'on a désignés par ces noms : *Organes de la végétation* et *Organes de la reproduction*.

CHAPITRE PREMIER.

ORGANES DE LA VÉGÉTATION.

13. LES ORGANES DE LA VÉGÉTATION sont : *la racine, la tige, les feuilles et les bourgeons*. Une plante qui a ces diverses parties est complète et peut exercer l'acte de la végétation, c'est-à-dire, travailler à son accroissement. S'il y a quelques plantes qui passent n'avoir plus de feuilles, d'autres qui semblent n'avoir point de tige, c'est que ces parties sont restées à l'état rudimentaire. La nature supplée à leurs fonctions par des moyens accessoires.